L.888N

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

—DE—

Propriétés dans le Second et Troisième District et la Paroisse St-Bernard,

Des plus Désirables, Rémunératives et Eligibles.

Encoignure BIENVILLE et DAUPHINE occupé par D. MERCIER'S SONS, LA GRANDE MAISON si favorable connue de modes et de droiture en affaires.

No 311 rue DAUPHINE, touchant à la précédente propriété. Elégante Bâtisse à trois étages en briques.

Coin BIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Bourbon et Conti), occupé par Rapho et autres, comme Café de premier ordre, Boucherie et Restaurant.

COIN BIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Douane et Bourgogne), occupé comme salle de billard et salon.

COIN ST LOUIS ET DAUPHINE, élégante résidence et magasin en briques à trois étages.

No 1033 DAUPHINE, entre Ursulines et St Philippe, élégante résidence en briques à deux étages avec attique.

COIN CHARTRES ET CONTI, magasin imposant à quatre étages en briques.

COIN BAYOU ROAD et ST CLAUDE, vis-à-vis l'Eglise St-Augustin, bâtisse en briques à un étage.

BAYOU ROAD, entre St Claude et Remparts, bâtisse en briques à un étage.

Nos 1124 et 1126 RUE ST CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, élégante maison à deux corps de logis.

1128-1130 RUE St. CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis à vis de l'Eglise St. Augustin. Elégante maison à deux corps de logis.

COLUMBUS, entre Roman et Prieur. Joli Cottage.

1612-1614 Orléans et St. Pierre, entre Claiborne et Robertson, Résidence à un étage.

PAROISSE St. BERNARD

UN ARPENT DE TERRE face au fleuve Mississipi, sur 80 arpents de profondeur.

J. A. MERCIER

vs

Wm J. MERCIER & AL.

No 61,528—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 avril 1900 en cour en pleine séance, et signé en cour en pleine séance le 9 avril 1900 par l'Honorable George H. Théard, juge, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

SECOND DISTRICT.

1° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 93, borné par les rues Dauphine, Bienville, Douane et Bourgogne, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et face sur la rue Bienville de 85 pieds 3 pouces et une ligne et 32 pieds 3 pouces et 6 lignes de large à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison en briques à un étage, ayant une grande pièce comme Café et 5 chambres, une bâtisse en briques à deux étages, converte en ardoises ayant 4 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, lequel lot mesure 38 pieds 6 pouces de face sur la rue Bienville sur 82 pieds 5 pouces de profondeur et de face sur la rue Dauphine.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse en briques converte en ardoises, occupée par D. MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901 à $103 par mois avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

3° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Bienville, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant 71 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 82 pieds 5 pouces. Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à deux étages, en briques, couverte en ardoises, occupée par D. MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901, à $72 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

4° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 92, borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Conti et Bienville, mesurant 22 pieds de face à la rue Dauphine, 114 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot numéro 2, 110 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté, vers la rue Bienville, à laquelle profondeur il se contracte à angle droit 7 pieds 2 pouces, puis en arrière sur un angle droit 3 pieds 11 pouces, et 15 pieds 3 pouces de largeur sur la ligne au fond, et le lot numéro 4, qui se trouve en arrière de la propriété précédemment décrite, et qui mesure 18 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur la ligne à l'arrière qui le sépare desdits lots numéros 1 et 2, courant en arrière 92 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur chaque côté de la ligne, et à 19 pieds 2 lignes de largeur sur l'extrême ligne du fond, et l'usage d'une allée ou entrée ouvrant sur la rue Dauphine, où elle a une façade de 4 pieds 6 pouces; de là allant au fond des lots Nos 2 et 3, où elle court à angle droit vers la rue Bienville à la ligne dudit lot No 4, ayant une largeur de 10 pieds 1 pouce.

Les améliorations comprennent la très élégante bâtisse à trois étages, en briques, couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant jolie grille en fer, le rez-de-chaussée occupé par D. MERCIER'S SONS comme Bureau et les étages supérieurs ayant 12 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 1901 à $25 par mois, avec privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes termes.

5° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 69 borné par les rues Bienville, Bourbon, Dauphine et Conti, formant l'encoignure des rues Bienville et Dauphine et mesurant 64 pieds 9 pouces et 2 lignes de face sur la rue Dauphine et 50 pieds de face et profondeur sur la rue Bienville.

Les améliorations comprennent trois bâtisses à un étage, couvertes en ardoises, occupées comme Café, Marché, Restaurant etc., waterworks, lieux d'aisance, etc. Cette propriété est louée à bail, jusqu'au 30 septembre 1900, à $50 par mois, avec le privilège de renouvellement pour une autre année aux mêmes conditions.

6° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet numéro 29, borné par les rues Chartres, Conti, Decatur et Bienville, mesurant 53 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Conti sur 128 pieds 2 pouces de profondeur du côté le plus rapproché de la rue Decatur et 58 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue de Chartres, à laquelle distance ledit lot diminue en largeur 32 pieds 8 pouces et une ligne parallèle avec la rue Conti et court avec cette largeur diminuée à une profondeur de 69 pieds 4 pouces et 2 lignes de manière à ce que ledit lot mesure 20 pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond.

Les améliorations comprennent l'imposant et substantiellement construit magasin à quatre étages couvert en ardoises, formant l'encoignure des rues Conti et Chartres.

Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1901 à $65 par mois.

7° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 70, borné par les rues St. Louis, Conti, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 53 pieds 3 1|2 pouces de profondeur et de face à la rue St. Louis.

Les améliorations comprennent une magnifique bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises et contenant au coin, un grand magasin et 3 chambres face à la rue St-Louis au rez-de-chaussée et 6 chambres sur chaque du second et troisième étages, lieux d'aisance, waterworks, etc.

[illegible] Deux lots de terre, qui se touchent [illegible] ilet No 194, borné par les rues [illegible] Robertson, St-Pierre et Orléans, et [illegible] chacun 26 pieds de face à chacune [illegible] rue et Orléans, sur une profondeur [illegible] 5 pouces et 4 lignes. [illegible] comprennent une résidence [illegible] mansarde, couverte en ardoises [illegible] 1612 et 1614 rue Orléans, [illegible] chaussée, 7 chambres [illegible] aussi une bâtisse [illegible] couverte en [illegible] citerne, lieux [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

No 84, borné par les rues St Philippe, Dauphine, Bourgogne et Ursulines, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, antichambre et une galerie fermée au rez-de chaussée, 5 chambres et galerie fermée au second. 1 chambre et 3 cabinets dans la mansarde: aussi, une bâtisse à deux étages en briques, couverte en ardoises, attenant à à la maison principale, avec 3 chambres, dépense et chambre à charbon au rez-de-chaussée et 4 chambres au second étage, galeries et cabinets à chaque étage, cour en pierres plates et en briques, waterworks, citerne double, hangar, etc. Louée $35 par mois.

10° Un certain lot de terre dans l'ilet No 111, borné par les rues Nord Remparts, St-Claude, Bayou Road et Ursulines, formant le coin des rues Bayou Road et St-Claude et mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Bayou Road, 85 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, et 82 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Remparts, et 36 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, converte en ardoises, ayant 7 chambres, une bâtisse à deux étages à l'arrière, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, etc.

11° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111 borné par les rues Hôpital, St-Claude, Nord Remparts et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital sur une profondeur de 82 pieds 7 pouces sur une ligne et 80 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue Nord Remparts sur une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques couverte en ardoises ayant 6 chambres, lieux d'aisance, etc.

12° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 111, borné par les rues Hôpital, St-Claude, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 29 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue des Ursulines, 68 pieds 10 pouces sur la ligne du côté de la rue Hôpital et 30 pieds 4 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

13° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111, borné par les rues St. Claude Hôpital, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 30 pieds un pouce et 4 lignes de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue de l'Hôpital et 32 pieds 3 pouces sur la ligne vers la rue des Ursulines, auquel point il prend une direction vers la rue de l'Hôpital 3 pieds à angle droit, puis à angle droit jusqu'au fond 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 31 pieds.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisances, etc.

TROISIEME DISTRICT.

14° Un certain lot de terre dans l'ilet 896, borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, lequel lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

PAROISSE ST-BERNARD.

15° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St-Bernard, dans cet Etat, à environ cinq milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, mesurant environ un (1) arpent de face audit fleuve, ayant une profondeur d'environ quatre vingts (80) arpents, bornée sur la ligne limite supérieure par la propriété autrefois de Geo. Lanaux et sur la ligne inférieure par celle de Pierre Van Rooten. Le tout desquelles propriétés sont plus pleinement décrites dans l'inventaire pris par Jules F. Meunier, notaire, le 20 mars 1900 et conformément à des mesures de plans par D. E. Seghers, voyer, maintenant à la Bourse pour référence.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à huit pour cent par an du jour de la date de la signature de l'acte de vente, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur de faire assurer les propriétés pour leur pleine valeur jusqu'à plein et paiement final desdits billets et de transférer les polices d'assurances au vendeur ou tout autre porteur ou porteurs desdits billets et finalement de payer cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour le recouvrement desdits billets ou en partie, l'acquéreur, en sus du prix de l'adjudication, remboursera les primes d'assurance non expirées, assumera les taxes de 1900, n'aura droit aux loyers des propriétés acquises seulement de la date de la signature des actes de vente, et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudication dix pour cent de son enchère. Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

JEROME MEUNIER, et CHARLES F. CLAIBORNE, avocats.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES DESIRABLES

Dans le Troisième District.

Nos 832-836 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Dauphine.

Nos 909-911-913-915 RUE MANDEVILLE, entre Bourgogne et Remparts.

Wm E. et Arthur Burke vs Le Mineur Arthur Burke.

No 61,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J Spear. Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, 9 mai 1900, à midi. il sera vendu à l'enchère publique, à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mars 1900, en cour en pleine séance et signé en cour en pleine séance, le 2 avril 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La moitié d'un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Mandeville et Bourgogne, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Mandeville, Dauphine et Marigny. Ladite moitié est à prendre à une distance de 30 pieds du dit encoignure et mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 60 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis, couverte en ardoises, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine à l'arrière de chaque côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Mandeville et Espagne, désigné par la lettre A, sur un plan d'Edgar Pilié, daté le 16 mars 1880 et mesure, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage, converte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre situé dans le même District et ilet que la seconde propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B et mesure, mesure américaine, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Mandeville sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage couverte en ardoises, ayant 4 chambres de chaque coté, citerne, hangar, etc.

Termes et conditions—Un tiers, ou plus, comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur et la stipulation de porter intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, les acquéreurs d'assumer le paiement des taxes pour l'année courante 1900 et les timbres de revenu des Etats-Unis, en sus du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais des acquéreurs, et passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, et devra contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. Les acquéreurs seront tenus de déposer dix pour cent de l'adjudication avec l'encanteur au moment de la vente.

Robert Legier, avocat.
6 avril—6 11 18 25—mai 2 9

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES

Commerciale, Centrale et de Choix

—DANS—

Le Second et Troisième District.

Nos 216-218 rue Bourbon,

Entre les rues Douane et Bienville,

Seulement a un ilet de la rue du Canal le grand centre des affaires de cette ville.

ELEGANT,

Substantiellement et Récemment Construit Magasin et Résidence en Briques à Trois Etages.

Nos 1208-1210 RUE DES URSULINES, entre St-Claude et Trémé. Splendide et grande bâtisse en briques couverte en ardoises. à deux corps de logis. A proximité des Eglises, Marchés, Ecoles, Chars, et autre commodités à la main. Seulement à un quart d'heure de marche de la rue du CANAL.

Nos 535-537-539 RUE MARIGNY, coin Chartres. Trois bâtisses à de x étages. A proximité de toutes les commodités. Louées environ $30 par mois.

Successions de Pierre Casse et sa femme, Mme Virginie Mercier, premièrement décédée.

Pour effectuer un partage.

No 60 420—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI 2 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, rendu et signé le 28 mars 1900. en Cour en pleine séance, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—

SECOND DISTRICT.

1° Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Philippe, Trémé et St. Claude; mesurant 69 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue des Ursulines sur une profondeur de 43 pieds 8 pouces 3 lignes environ d'après les titres et exactement d'après l'arpentage de J. A. D'Hémécourt, daté le 22 octobre 1878. 68 pieds 7 pouces de face sur la rue Ursulines sur 43 pieds 6 pouces 6 lignes.

Les améliorations comprennent une bâtisse à deux étages en briques couverte en ardoises, à deux corps de logis, ayant sur un côté, au rez-de-chaussée, grand salon, salle à manger, et trois chambres à coucher au second étage, cuisine en briques y attenant de côté, avec une chambre en bas et une chambre en haut. et l'autre côté, trois chambres en bas citerne, hydrant, lieux d'aisances de chaque côté, cour carrelée, et connue sous les numéros municipaux 1208 et 1210 rue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville. dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Douane, Royale et Bienville, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure française, étant une partie du lot désigné par le No 5.

Les améliorations comprennent un élégant magasin et résidence à trois étages en briques substantiellement et récemment construit, la moitié duquel est occupée au rez-de chaussée par Sam B. Stewart, Plombier, etc., et l'autre moitié par E. Dusse, manufacturier de bijouterie. Les deuxième et troisième étages contiennent chacun huit magnifiques chambres à coucher avec galerie tout autour, pallier sur chaque étage, gaz partout, hydrant et lieux d'aisances à chaque étage, deux citernes dans le fond, hall sur le côté communique aux étages supérieurs d'un côté, corridor de l'autre côté, pavage Schillinger dans la cour, élégante verandah en fer au second étage faisant face à la rue, connue par les Nos 216 et 218 rue Bourbon.

Le rez de chaussée est loué à bail à messieurs Dusse et Sam. B. Stewart jusqu'au 30 septembre 1900, chacun à raison de $25 par mois ou $50 par mois pour les deux magasins. Les étages supérieurs étaient loués à raison de $125 par mois. maintenant vacants, mais devraient commander le même loyer.

TROISIEME DISTRICT.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Marigny, Mandeville et Decatur, mesurant 60 pieds de face sur la rue de Chartres, sur 60 pieds de face et de profondeur sur la rue Marigny, le tout mesure française, lesquelles rues il forme le coin.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages ayant 8 chambres, une chambre dans l'attic, 2 cabinet, galerie de côté et devant, une autre bâtisse à deux étages en briques ayant 4 chambres, une autre bâtisse connue sous le No 535 rue Marigny ayant 4 chambres, cour carrelée. W. works, 2 citernes, double lieux d'aisances, etc. Loué environ $30 par mois.

Termes et Conditions: Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en billets des acquéreurs payables à un ou à un et deux ans, de la date de l'adjudication avec huit pour cent d'intérêt par an de ladite date jusqu'à paiement: lesdits billets devront être garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue, et les actes de vente en contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la stipulation pour le paiement des honoraires d'avocat à cinq pour cent en cas de procès, les acquéreurs d'assumer en sus du prix de l'adjudication le paiement des taxes de 1900 et les timbres de guerre des Etats Unis sur les ventes. Les propriétés sont vendues sujettes aux baux existant. Les actes de ventes devront être passés pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, aux frais des acquéreurs, et les acquéreurs sont tenus de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur pour garantir la vente.

Charles J. Théard et George W. Flynn, avocats.
31 mars—31—avril 1 4 11 18 25—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE MAISON

à un étage et à deux corps de logis presque neuve,

Nos 3117-3119 rue Dumaine, entre Lopez et Rendon.

Les chars de la ligne Orleans RR. Co., du City Park et du Bayou St-Jean passent devant la propriété.

Tous les agréments sont à la main.

SUCCESSION DE MME OMER J. SNAER.

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 23 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE. ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 422, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 28 et mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve, ayant quelque huit chambres, latrines, citerne, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que le transfert de la police d'assurance, le paiement de 5 0|0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement desdits billets, etc., l'acquéreur devant payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante 1900, ainsi que tous les timbres de revenu des Etats-Unis, et de déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, 10 0|0 de son enchère pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Morel, avocat.
19 avril—19 25—mai 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN.

E. Curtis.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

VENTE IMPORTANTE

—DE—

DIAMANTS

Succession de Helen C. Haley.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, Bureau Nos 225, 227 et 229 rue Baronne—

EN VERTU D'UN ORDRE DE LA COUR Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 24 avril 1900. et à moi adressé, je procéderai de vendre le—

MERCREDI 9 MAI,

A MIDI,

A LA BOURSE DE CURTIS, 225, 227 et 229 rue Baronne.

Un Lot de Propriété Mobilières,

CONSISTANT PRINCIPALEMENT DE

DIAMANTS ET JOAILLERIES,

D'après l'inventaire enregistré.

CONDITION—COMPTANT.

Les examens sont autorisés à la Bourse les 8 et 9 mai, entre midi et 2 heures P. M.

E. CURTIS, Encanteur.

HENRY CHIAPELLA, avocat de la succession
26 avril—26 29—mai 1 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 61,567.

SUCCESSION DE MARY GRACE SCOTT.

EN VERTU D'UN ORDRE DE LA COUR Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté et signé le 23 avril 1900, et à moi adressé, je procéderai à vendre le—

MARDI, 8 MAI 1900, à 12 M., à la BOURSE DE CURTIS, 225, 227 et 229 RUE BARONNE—

UN LOT DE MEUBLES ET EFFETS, d'après l'inventaire enregistré.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS Encanteur.

W. L. LEWIS, Avocat de la Succession.
26 avril—26—mai 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A—No 61,592.

SUCCESSION DE E. EVARISTE MOISE.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR — Bureau 225, 227 et 229 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, daté et signé le 18 avril 19 0 et à moi adressé, je procéderai de vendre le MARDI 22 mai à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Lot No 50. dans l'ilet borné par les rues Erato, Magazine, Camp et Gaiennie, portant le No municipal 1123 rue Erato, mesurant 40 pieds, mesure française, sur la rue Erato sur une profondeur de 160 pieds entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sujet à une annuité de vingt dollars par mois en faveur du Père Pierre M. L. Massardier.

TERMES ET CONDITIONS — COMPTANT.

Acte de vente pardevant Charles Forman, Esq., notaire public. aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant aussi payer pour les timbres du revenu. et assumer les taxes de l'année courante. Plan de la propriété à la Bourse.

E CURTIS. Encanteur.
20 avril—20 24—mai 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A, No 61,592.

SUCCESSION DE E. EVARISTE MOISE.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU 225, 227 et 229 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 18 avril 1900, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MARDI, le 1er MAI, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 RUE COMMUNE, les propriétés mobilières suivantes, à savoir—

1. BIBLIOTHEQUE et LIVRES de LOIS, 126 rue Carondelet.
2. MEUBLES de BUREAU; 126 rue Carondelet,
3. EFFETS MOBILIERS. 801 rue Commune.
4. EFFETS MOBILIERS. 1123 rue Erato.
5. BIBLIOTHEQUE. 1123 rue Erato.
6. BIJOUTERIE. 1123 rue Erato.
7. UNE ACTION du SOUTHERN ATHLETIC CLUB
8. HONORAIRES dus pour services professionnels.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.
20 avril—20 27—mai 1

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DOUBLE

2123 et 2125 rue Laurel,

Entre les rues Jackson et Joséphine.

Succession de Caroline Winstel veuve de Leonhard Faecher. No 57,243 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans et jugement dans l'affaire de l'interdiction de Anthony Faecher. No 19,376 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 211 rue Baronne près Commune, (Graham Building), dans le Premier District en cette ville le MARDI 8 mai 1900, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir:—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 94 du plan de la ville de Lafayette, borné par les rues Constance (autrefois Live Oak), Laurel, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No vingt trois sur un plan dressé par J. Schreiber, daté le trois de février 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds dix pouces et deux lignes et demie de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent cinquante neuf pieds, huit pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, et

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district et ilet que le lot de terre ci-dessus décrit et contigu à cela sur le côté vers la rue Jackson; lequel dit morceau ou portion de terre mesurant, en mesure américaine quatre pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent seize pieds, et est la partie demeurant non vendue la plus près de la rue Joséphine du lot de terre désigné par le No vingt-deux sur le plan en ceci ci-dessus auquel il est référé.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance (s'il y en a), en un, ou un et deux ans. avec huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, et de payer pour les timbres du Bureau des Etats-Unis. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido.
5 avril—5 12 19 26—mai 2 5 8.

VENTE A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

No 503 Avenue Pacifique,

Entre les rues Eliza et Evelina.

Succession de Patrick McCloskey et sa première femme, Mary O'Brien.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A—No 61,542.

IL SERA VENDU, à l'enchère publique, MARDI, le 1er mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, date et signé le 22 mars 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, voies et dépendances y appartenant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississipi, en face de cette ville, dans le morceau de terre connu comme la propriété de la compagnie de l'entrepot Brooklyn, désigné comme lot No 5 de l'ilet No 15, lequel est borné par les avenues Elmire et Pacifique et les rues Eliza et Evelina d'après un plan fait par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 de mars 1849, et déposé en l'étude de James Graham, un notaire en cette ville; ledit lot mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple, retiré de la rue, et contenant six chambres ou plus, hangar, etc. et à proximité des marchés, écoles et de tout les avantages.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres du revenu. Acte de vente pardevant R. J. Maloney notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

1er avril—1 12 17 24 30—mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 5418 et 5420 rue du Camp,

Près l'avenue Peters.

SUCCESSION DE ANDREW MILLER.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 50,078.

Il sera vendu à l'enchère publique. MARDI le 29 mai 1900, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, PAR JAS. A. BRENNAN, 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 23 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Octavie et l'avenue Peters, désignée comme lot No 19 sur un devis de E. Pilié, voyer, daté le 3 août 1899, d'après lequel ledit lot ou portion de terre, commençant à une distance de 118 pieds de l'avenue Peters et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 115 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres de revenu. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 avril—27—mai 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI

Cottage, Résidence Simple.

No 1317 rue St Thomas, près Thalie.

Succession de Thomas J. Brennan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 59.439.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune par JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 12 mars 1900, dans l'affaire, ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent et appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Thalie (anciennement Benjamin), Melpomène (anciennement Edward) et Annonciation; ledit lot est désigné à l'ouest de la rue St Thomas, et mesure, en mesure anglaise 25 pieds 5 1|4 pouces de face à la rue St-Thomas sur 120 pieds entre lignes parallèles, désigné comme partie du lot No 6 sur un plan fait par Jos. Pillié, voyer, 23 janvier, 1841, et déposé comme plan No 75 dans le livre des plans de Felix Grima, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, représentée par des billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date garantis par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et les timbres de revenu; 10 pour cent déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, N. P. aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 10 16 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

EN vertu de et conformément à un ordre signé le 23 avril 1900, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, maintenant absent en congé, Moi, JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, je vendrai à l'enchère publique. MARDI, le 29 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs 840 rue Commune, dans l'affaire de la succession de Dennis Ahern, No 43,616 Cour Civile de District, Division D, tous le droit, titre et intérêt de Dennis Ahern dans et à la propriété ci-après décrite, à savoir:

DEUX certains lots de terre, avec les améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Erato, Thalie et Constance, désignés par les numéros 4 et 5 sur un plan dressé par C. A. De Armas, le 21 mai 1861, lesquels lots sont contigus et mesurent, en mesure américaine, 29 pieds 2 pouces et 3 1|2 lignes de face à la rue Annonciation sur 135 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes de parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt sur les paiements différés et toutes les clauses usuelles d'assurance et de sécurité. Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

27 avril—27—mai 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Terrains de Choix et Plateforme,

2219 RUE DUMAINE.

Terrain d'une Largeur Extra,

Rue Galvez, près Dumaine,

La Façade Pavée en Briques Vitrifiées.

Succession de Mlle Ermance de St. Romes.

No 60,271—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI 8 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 4 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, No 8, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Dumaine, Miro et St-Philippe, mesurant 3? pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Galvez, commençant à un point 100 pieds de la rue Dumaine et mesurant 132 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un autre lot de terre, No 12, dans le même ilet, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Lot 13, dans le même ilet, touchant au lot No 12, et occupé par un club de tir, mesurant 33 pieds de face à la rue Dumaine sur 220 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur, et mesurant 33 pieds dans le fond à une profondeur de 123 pieds 1 pouce de la rue Dumaine. où ledit lot vient en point, la ligne oblique du côté de la rue Miro mesurant 98 pieds 3 pouces 4 lignes; le tout d'après un plan de George De Armas, daté le 30 novembre, 1899.

Conditions—Comptant; les taxes de 1900 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

6 avril—6 12 17 24—mai 1 8

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme MARY DONNELLY

No 61,825—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, un encanteur dûment licencié, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, le MARDI, 5 juin 1900 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Royale, Dauphine et St. Roch, étant une portion du lot No 23, et mesurant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 30 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est connue comme le No 717 rue Espagne.

Conditions—L'acquéreur assumera les taxes de 1900, paiera pour l'acte de vente pardevant E. J. Barnett, Esq., N. P., et déposera 20 pour cent au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier en Propriétés Foncières
827 rue Gravier.
1er mai—1 8 15 22 29—juin 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE MASTER COMMISSIONER

Mme Féliciana R. Miles vs New South Building & Loan Association. No 12.810 Cour de Circuit des E.-U. du District Est de la Louisiane.

JEUDI, le 17 mai 1900, commençant à midi, sur les lieux de la New South Building and Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, Nos 219-223 rue Baronne, en vertu d'un décret rendu le 6 avril 1900, par l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis du District Est de la Louisiane, dans l'affaire de Mme Féliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association, No 12.810 du dossier de ladite Cour, je vendrai à l'enchère publique la propriété ci-après décrite:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qu'y s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances à cela appartenant, ou de quelque façon à cela appartenant (aussi la moitié du mur en briques) de chaque côté du dit lot) situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Gravier, Dryades, autrefois Philippa, et Commune et désigné par les numéros cinq et six sur un plan du même et autres lots annexé dans la marge d'un acte de vente de James Gallier à Wilson et Patterson passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, le 12 février 1840. Lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, en mesure américaine, vingt-six pieds et quatre pouces de face à la rue Baronne et vingt-six pieds et quatre pouces de largeur dans le fond sur les suivantes profondeurs, à savoir: Le lot No cinq mesurant cent quatre pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No quatre et cent quatre pieds six pouces et une trois quarts ligne sur la ligne opposée. Le lot No six mesurant cent neuf pieds sept pouces et deux lignes et demie sur la ligne qui le divise du lot No sept; et cent neuf pieds six pouces et une ligne et trois quarts sur la ligne qui le divise du lot No cinq; ensemble avec le droit d'usage pour toujours d'une allée ou passage de cinq pieds de largeur, courant du fond desdits lots dans la rue Gravier d'après ledit plan. Ledit lot No cinq est situé à une distance de cent cinq pieds et quatre lignes de l'intersection des rues Baronne et Gravier, d'après l'arpentage fait par Edgar Pilié, daté le 27 mai, 1895, et annexé à un acte passé pardevant Félix J. Puig, notaire, le 3 juillet, 1895; la mesure du lot No cinq, d'après ledit arpentage, inclut l'allée commune; acquis le 3 juillet, 1895, d'après l'acte pardevant Félix J. Puig, notaire, enregistré dans le livre du Bureau des Transferts 155, folio 581. Ladite propriété sera vendue sur les termes suivants:

Un tiers ou plus comptant, et la balance payable en un, deux et trois ans, démontré par des billets à recevoir de l'acquéreur, à son ordre endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de semblable nature. Toutes les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur. Sur la confirmation de la vente par la Cour, le Receveur exécutera un acte de vente à l'acquéreur pardevant un notaire devant être choisi par le Receveur; la dépense dudit acte devant être aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

L'heureux acquéreur sera requis au moment de l'adjudication de payer au Receveur Johnson Armstrong, comptant ou en chèque certifié à l'ordre du Receveur à un montant égal à dix pour cent du montant de l'enchère. Des achats de cette intention sont référés au dossier de ladite affaire No 12,810 et spécialement au décret du 6 avril 1900 pour plus amples renseignements.

J. L. ONORATO.
Master Commissionner.

De plus amples renseignements sont donnés au bureau de

J. L. ONORATO.
827 rue Gravier.

N. B—Par un décret amendé, daté 20 avril, 1900, le taux d'intérêt sur les paiements différés est fixé à 6 pour cent.

8 avril—8 11 18 24—mai 1 8 13 15 16 17

Harry H. Hodgson.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGES DOUBLES, COTTAGES SIMPLES, LOTS A BATIR

Dans le Troisième District

A L'ENCAN.

Mercredi le 30 mai 1900.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune—

MERCREDI, le 30 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dossier No 61 417, rendu le 3 avril 1900 et signé le 11 avril 1900, dans l'affaire de Benjamin W. Kernan et als vs Henry Kocke et als, pour un partage, à l'enchère publique il sera vendu:

1° Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 719, borné par les rues Mathilda, Kentucky, Prosper et Claiborne, et désignés par les lots 1, 2, 3 et 4; lesdits lots mesurant chacun environ 31 pieds de face à la rue Mathilda sur une profondeur de 119 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1, formant l'encoignure des rues Mathilda et Claiborne.

2° Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Dauphine, Elmire et Bourgogne, et désignés par les Nos 1 et 2; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Congrès et Dauphine, et mesure 45 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès, sur une profondeur et façade à la rue Dauphine de 95 pieds entre lignes parallèles; le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesure 46 pieds 8 pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le lot No 1 consistent en un joli cottage double, connu comme les Nos 801 et 802 rue Congrès, avec 4 chambres de chaque côté, et sur le lot No 2 les améliorations consistent en un cottage simple connu comme le No 808 rue Congrès, avec 8 chambres; et aussi un autre cottage contigu connu comme le No 810 rue Congrès, avec 3 chambres.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Ferdinand, Cotton Press et St. Claude, et mesurant 45 pieds de face à la rue Nord Remparts sur une profondeur de 169 pieds 9 pouces, le tout plus ou moins. Les améliorations consistant en un cottage double, connu comme les Nos 2829 et 2833 rue Nord Remparts contenant environ 5 chambres de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Mazant, St Barthélemy et St Claude, désignés par les Nos 13 et 15; le lot No 13 mesurant 30 pieds de face à la rue St Barthélemy sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles, et le lot No 15 mesurant 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un et deux ans, avec huit pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs assumant en plus les taxes de ville et d'Etat pour 1900, et de faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur.

25 avril—25—mai 4 11 18 25 30

Bulletin Commercial

Lundi, 30 avril 1900.

COTON

Marché de la Nlle-Orléans

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 650 balles et 350 à arriver.

Le marché est stable.

Les cotons sachés sont de 1/8 à 1/16c. plus bas que les cotes suivantes

	Aujourd'hui
Low Ordinary	7 11|16
Ordinary	8 5|16
Good Ordinary	8 13|16
Low Middling	9¼
Middling	9½
Good Middling	9 11|16
Middling Fair	9 15|16
Fair	10⅜

Futures de la Nouvelle-Orléans.

Stables.

Janvier	7,95@7,97
Février	—@—
Mars	—@—
Avril	—@—
Mai	9,41@9,42
Juin	9,41 Bid
Juillet	9,40@9,4
Août	9,13@9,
Septembre	8,45@8,
Octobre	8 07@8,
Novembre	7,94@7,
Décembre	7,94@7,

Marchés divers.

Aujourd'hui le middling était coté à—

Galveston	9 7|16
Mobile	9 5|16
Savannah	9 7|16
Charleston	9⅜ Bid
Wilmington	9¼
Norfolk	9½
Baltimore	9⅞
Boston	9 13|16
Philadelphie	10 1|16
Memphis	9⅜
Augusta	9⅝
St-Louis	9⅜

Marché de New-York.

SUR PLACE.

Calme.

Cotes—Middling Gulf 10 1|16

Futures de New-York.

Calmes et stables.

Janvier	8,16@8,
Février	8,17@8,
Mars	8,20@8,
Avril	—@—
Mai	9,58@9,
Juin	9,52@9,
Juillet	9,52@9,
Août	9,34@9,
Septembre	8,57@8,
Octobre	8,32@8,
Novembre	8,16@8,
Décembre	8,15@8,

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—	
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	1,735,043 balles
Même temps l'année dernière	2,073,817 balles
A tous les ports des Etats-Unis	6,338,056 balles
Même temps l'année dernière	7,983,207 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	1,420,752 balles
Même temps l'année dernière	1,579,689 balles
De tous les ports des Etats-Unis	5,246,324 balles
Même temps l'année dernière	6,439,060 balles
STOCKS—	
A la Nouvelle-Orléans	184,720 balles
Même temps l'année dernière	381,758 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	438,049 balles
Même temps l'année dernière	799,594 balles

Marché de Liverpool.

SUR PLACE.

Demande modérée.

Cotes 5⅜ pour le Middling Americain

Futures.

Stables

Marché du Havre.

SUR PLACE.

Calme et stable.

Cotes—65½ fr. pour l'Ordinaire (sur place); 64½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place); 62¾ fr pour le Bas (sur place).

Futures.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ¼@½c plus élevé par livre que le prix suivants de la Bourse au Sucre pour le sucre, et 3@5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes.

SUCRE—OPEN KETTLE—Très fort.	
Open Kettle, par livre	3¾@4 3|16
Open Kettle centrifugalled par livre	4¼@4½
CENTRIFUGAL—Stable	
Plantation granulated	—@—
Whites	—@—
Yellows	4⅜@4 13|16
Seconds	2¾@4½
MELASSE—	
OPEN KETTLE Calme	—@—
CENTRIFUGAL—Calme	8@36c par gal.
SIROP—	—@—
SUCRE RAFFINE—	
Cubes	5 20
Powdered	5 20
Standard granulated	5 00
Confectioners' A	4 95

Les cotes ci-dessus sont net sujettes à un escompte comptant de 1 0|0 sur envois payés en 5 jours.

TONNELLERIE.

Nouveaux barils de sucre et de riz, 6 hoops	25c.
Nouveaux barils de sucre et de riz, 8 hoops	37c.
Barils de sucre et de riz de seconde main. 6 hoops	20c.
Barils de sucre et de riz de seconde main. 8 hoops	22c.
Boucauts de sucre de seconde main	90c.
Nouveaux barils de mélasse en cypre	$1 15
Nouveaux demi-barils de mélasse en cypre	90c
Barils de mélasse de seconde main	85@90c
Nouveaux barillets de mélasse en cypre	60c.
Douves de barils en cypre, par 1000	$13 50@14 75

RIZ.

AU BOARD OF TRADE

Brut—Fort.

Ecalé—Ferme et stable.

Cotes—aujourd'hui.

Head	[illegible]
Straights	2 [illegible]
Screenings	1½ [illegible]
No 2, par baril	[illegible]

Riz brut—75c à $4 00

SON—Tonne, $10 50 à 11 00

RIZ POLI—$16 00@——.

FARINES.

AU BOARD OF TRADE.

FARINE—		
Patents, la baril	$3 90	@4 00
Extra fancy	$3 50	@3 60

Minnesota Patents $4 55 hors du Board of Trade.

FARINE DE MAIS—$2 15@2 20

GRITS—$2 30@2 35

Les cotes de farine et de farine de mais andés 10 à 15c. plus cher par baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

AU BOARD OF TRADE.

MAIS — On cote 49 à — pour le blanc 48 à — pour le mêlé et 49 à — pour le jaune.

AVOINE—No 2 de l'Ouest 31@31½c; Choix 31½ à 32c; Texas No 2— à —.

SON—87½ à 90c.

FOIN — Prime $15 00 à 16 00; Choice $17½ à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2c. à plus par boisseau; avoine à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.